

221C0788

FR0010526814-OP008-AS05

14 avril 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SUPERSONIC IMAGINE

(Euronext Growth)

Le 14 avril 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SUPERSONIC IMAGINE¹, déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société Hologic Hub Ltd.² (cf. Décision & Information 221C0774 du 14 avril 2021).

La note d'information de la société Hologic Hub Ltd. (visa n°21-103 du 13 avril 2021) et la note en réponse de la société SUPERSONIC IMAGINE (visa n°21-104 du 13 avril 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 15 au 30 avril 2021 inclus**.

Kepler Chevreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Hologic Hub Ltd., des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 1,50 € par action visant la totalité des actions SUPERSONIC IMAGINE non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des actionnaires vendeurs majorés de la TVA y afférente à hauteur de 0,25% du montant de l'ordre (hors taxes), dans la limite de 50 € par dossier (toutes taxes incluses).

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 30 décembre 2020.

² Contrôlée par la société Hologic Inc.